



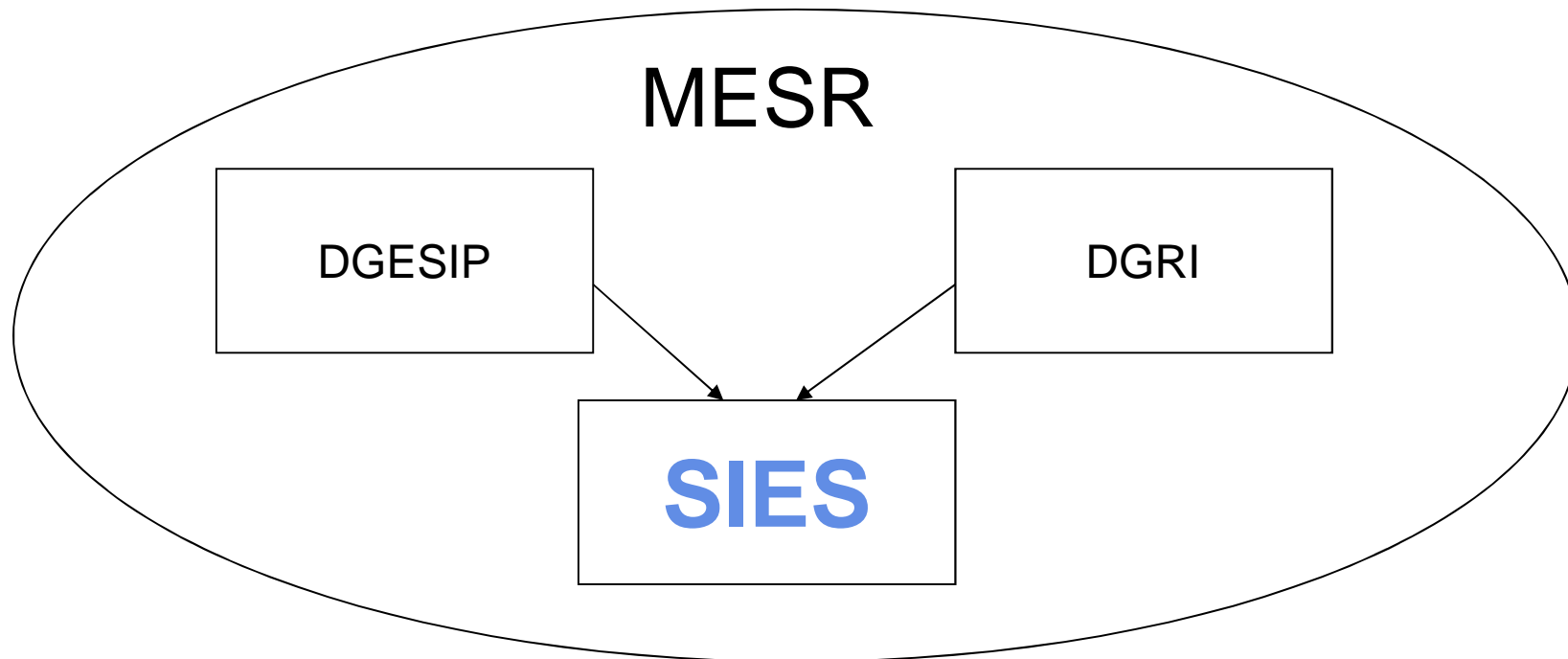
SIES

Systemes d'Information et Etudes Statistiques

(SSM enseignement supérieur & recherche)

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
Direction générale pour la recherche et l'innovation

Double appartenance, double compétence



Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
Direction générale pour la recherche et l'innovation



Les origines

- Réorganisation du MESR en 2009 : création de SIES, comme l'un des trois services communs à la DGESIP et la DGRI
- Auparavant les missions étaient assurées par la DEPP et les cellules SI de la DGESIP et de la DGRI
- SIES devient le service statistique du MESR (rôle officialisé par l'Autorité de la Statistique Publique)
- Les promoteurs de la réforme ont souhaité rapprocher les statisticiens des utilisateurs d'une part et des SI d'autre part



Les activités de SIES

- Fournir une infrastructure statistique et informatique solide pour l'enseignement supérieur et la recherche : données statistiques, analyses, indicateurs, applications informatiques
- Mener des études statistiques (parcours des bacheliers professionnels, impact de la structure du tissu économique sur l'effort de R&D...)
- Conduire des projets d'investissement, par exemple : enquêtes insertion ou « ouverture sociale », outils de diffusion, plate-forme de collecte de dossiers pour l'évaluation
- Apporter du conseil et de l'expertise : SI ou utilisation des données, accompagnement des utilisateurs...



Nos sources

- Enquêtes statistiques menées ou coordonnées par SIES (entreprises, administrations, établissements ou organismes, étudiants ou diplômés...)
- Données de gestion (MESR, établissements ou organismes) par exemple, inscriptions et diplômés, RH, comptes financiers
- Sources « externes » par exemple PCRDT ou ANR
- Autres données du SSP (PIB, population, entreprises...)



Où trouver nos données ?

- Les publications du MESR
- Les publications Eurostat, ONU, OCDE (SIES en est le référent pour la France)
- Les jaunes, bleus, questions parlementaires...
- Des outils de mise à disposition (BCP, PAP-ESR, site Repères) ou de représentation (cartes, typologies)



Des utilisateurs nationaux, locaux, internationaux

- Nationaux (MESR, autres administrations, Parlement, corps d'inspection, chercheurs...) : définir, mettre en œuvre, évaluer les politiques d'enseignement supérieur et de recherche
- Locaux (établissements d'enseignement supérieur et de recherche) : piloter leur action au moyen d'indicateurs comparables
- Internationaux (Eurostat, OCDE, ONU) : recueillir et mettre à disposition des éléments comparables sur les états membres
- Sans oublier la presse et le « grand public », toujours friands de données sur l'éducation



Les enjeux pour SIES

- **Enrichir le potentiel d'information et le rendre**
 - plus visible,
 - plus accessible et partagé
 - et plus « flexible » (reconstituer facilement des périmètres, exporter des données...)
- **Eclairer les questions ou enjeux d'actualité** : parcours et réussite des étudiants, ouverture sociale, investissements d'avenir, emploi scientifique, emplois d'avenir, politique/contrats de sites ...
- **Moderniser et « urbaniser » le système d'information**
 - l'adapter aux changements institutionnels, faciliter les échanges de données, rendre les collectes plus riches et plus légères...
 - en proposant (imposant ?) des référentiels (répertoire des structures de recherche), des standards (cdm.fr), des cadres de cohérence (nomenclatures, organisation des données...)



Les éclairages attendus

Liés à l'autonomie financière, à l'émergence de la politique de site, à des règles comptables nouvelles, aux accréditations)

- **contrats de site** : mobiliser et consolider sur la maille « site » des données d'origine diverse (administration centrale, établissements, organismes)
- **Accréditations** : adapter le SI actuel (habilitation de formations) au nouveau mode de fonctionnement (accréditation d'établissements)
- **analyse financière et GBCP** : les nouvelles règles pour la Gestion Budgétaire et Comptable Publique, à horizon 2016 sont une opportunité pour enrichir les informations financières dont nous pourrions disposer sur les opérateurs (y compris recherche)
- **besoins renforcés de production statistique** : mobilités internationales, panels et trajectoires, recherche publique, « outputs » de la recherche, possibilité de rendre compte des différentes organisations du système et de décrire les composantes (identifier les réseaux, les partenariats, reconstituer et consolider les informations sur ces mailles)

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
Direction générale pour la recherche et l'innovation



Les outils à refondre ou à construire

- refonte SI recherche (RNSR, caplab, geslab, dialog, SIREDO)...
- adaptations du SI de l'enseignement supérieur aux accréditations (Ghabi, SISE)
- SIAD (Système Informatique d'Aide à la Décision) et ses composants : SYMPA, réseau d'alerte sur les finances des établissements, consolidations par site...
- entrepôts de données, PAP ESR2, dispositifs de diffusion (demande d'accès à nos données sur le site du MESR, mais aussi dans le cadre d'Etalab)



Les contraintes de SIES

- **Concilier le temps court** (besoin urgent de données ou d'une application) **et le temps long** (construction d'une infrastructure de collecte ou de traitement de l'information)
- **Contrainte « d'expression des besoins »** : les maîtrises d'ouvrage doivent prendre le temps de préciser ce qu'elles veulent : quelle application et pour qui, quelles données et pour quoi faire...
- **Contrainte d'accès aux données** : pour faire marcher un système d'information il faut... de l'information
- **Contraintes de moyens** (comme tout le monde)
- **Part des travaux récurrents** :
 - Production de données « incontournables » et annuelles : données essentielles, indicateurs de performance, statistique européenne...
 - Entretien et alimentation des SI



Le système SISE

- **Quatre enquêtes**
 - Description de l'offre de formation (pour « caler » les nomenclatures et préparer le recueil des données)
 - « primo-inscrits en L1 » au 20 octobre
 - inscrits au 15 janvier
 - diplômés

Des données « individuelles » pour une exploitation plus riche en transversal (croisements, économétrie) et en longitudinal (cohortes)
- **Les résultats :**
 - Premières tendances de la rentrée
 - Inscrits dans les universités
 - Diplômés
 - Indicateurs (taux de passage en L2, obtention de la licence, passage de L en M, obtention du M...)
- **Pour une utilisation très variée**
 - Description d'ensemble du système universitaire
 - Allocation des moyens
 - Information des différentes parties prenantes
- **Mise à disposition des résultats :**
 - Notes d'information, RERS, Etat de l'enseignement supérieur et de la recherche
 - PAP ESR...
 - CD-roms sur demande (INE en clair pour les étudiants de l'université, INE crypté pour les données nationales)



Les enquêtes d'insertion

- Un partenariat pour la production d'information
 - Le dispositif a été construit sous la houlette d'un comité de pilotage et d'un groupe technique pour une mesure complète (toutes les universités) et comparable de l'insertion
 - Les universités sont en charge de la collecte ; elles transmettent les données collectées au MESR
 - Le MESR coordonne l'opération, exploite et diffuse les résultats en garantissant la qualité
 - Une charte signée par le MESR et chacun des présidents d'université, reprend les grands principes du partenariat
- Les responsabilités des universités :
 - Contacter les diplômés
 - Collecter l'information et en assurer la qualité ; le choix du mode de collecte est laissé à l'université (souvent multi-mode)
 - Transmettre les données collectées, sous forme anonyme, au MESR
 - Respecter les règles de confidentialité des données collectées
- Les responsabilités du MESR:
 - Organiser l'ensemble de l'opération
 - Centraliser l'information collectée, en vérifier la qualité, en lien avec les universités
 - Exploiter les données recueillies (traitement de la non-réponse, redressements, élaboration et analyse d'indicateurs de synthèse)
 - Diffuser les résultats de l'exploitation menée au niveau national



Les enquêtes d'insertion : évolutions

- Un premier bilan largement positif, mais on peut encore progresser
 - Quasiment toutes les universités participent
 - Les taux de réponse sont élevés (70% cette année) ; peu d'universités sont en deçà de 50%

Pour autant des souhaits d'aller plus loin apparaissent :

 - Mesure des salaires, analyse des effets de structure ou de contexte...
 - Documentation et analyse de la qualité des processus : comment convaincre de la qualité de l'enquête et communiquer sur ses conditions d'utilisation

Le comité de pilotage d'octobre 2012 a donc décidé la création de deux groupes de travail dont les champs de réflexion sont les suivants
- Evolutions :
 - Evolution des questionnaires
 - Traitement de la question des salaires
 - Analyses des effets de structure
 - Traitement des petits effectifs
- Qualité:
 - Documentation des processus
 - Identification de « bonnes pratiques » et proposition de modalités d'échange
 - Reconnaissance de la qualité : labellisation de l'enquête, certification des équipes, modalités de vérification des données ...

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Direction générale pour la recherche et l'innovation